

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 17 DECEMBRE 2021

COMPTE RENDU
AFFICHÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE L 2121-25
DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

L'an deux mille vingt-et-un, le dix-sept décembre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de Sainte-Sévère sur Indre dûment convoqués le 10/12/2021, se sont réunis en séance ordinaire exceptionnellement salle Sophie Tatischeff, sous la présidence de Monsieur François DAUGERON, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme PILLOT-DUPUIS Laurence, MM. LANGLOIS Gaston, DÉSIÉ Serge, adjoints
M. PIOCHE Thierry, Mmes PUYBERTIER Géraldine, SIMON Nathalie, MM. BOURY Alexis, METIVIER Arnaud, Mme LUNEAU-PIGOIS Michèle, Mme DESCOUT-SAUVAGE Séverine, M. DEVAUX Fabrice

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR : M. PASQUET Pascal pouvoir à M. DAUGERON François, M. ALLORENT Patrick pouvoir à M. DAUGERON François

EXCUSÉE : Mme DOUARD-LOUBOUTIN Maryline

Mme Séverine DESCOUT-SAUVAGE est nommée secrétaire de séance.

I- APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire fait lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 19 novembre 2021. Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

II- COMPTE RENDU DE LA COMMISSION TRAVAUX DU 13/12/2021

La commission fait le point sur les travaux engagés :

- Station d'épuration et voirie d'accès
- Toilettes du Château
- Travaux église

et les travaux terminés :

- Accès PMR à la Poste
- Atelier municipal
- Rue Feusina
- Travaux école

La commission propose ensuite au Conseil municipal qui accepte de valider les devis suivants :

- Entreprise adaptée ASPI pour
 - o Entretien des Terriers 2022 5 761 €HT
 - o Abattage d'arbres morts 3 100 € HT
 - o Entretien autour de la Tour 1 400 € HT
- Le Peintre – peinture volets et porte logements rue de la Caserne : 1 160 € HT
- Espace Projet Construction pour la phase 2 de la mission de maîtrise d'œuvre concernant les travaux de rénovation énergétique de la mairie : 21 300 € HT

Des devis ont été présentés pour des travaux de réfection des murs de la fosse et des travaux de remblai du fond de la fosse. La commission souhaite avant de prendre une décision avoir l'avis de la commission finances et envisager un programme de travaux qui comprendrait la bascule, le transformateur, la borne camping-car et l'installation d'une borne de recharge électrique.

Le Conseil municipal se prononce de la même manière concernant l'aménagement du terrain rue du Dos d'âne. Les travaux seront envisagés quand un projet concret aura été défini.

La commission travaux envisage de changer les volets et le portail de l'ancien presbytère. L'avis de l'Architecte des Bâtiments de France sera demandé pour connaître le choix des matériaux (bois ou aluminium).

III- DEMANDES DE SUBVENTION

Le Conseil municipal sollicite du Département au titre du Fonds d'Action Rurale 2022 :

- 2 619 € pour l'achat d'ordinateurs portables pour l'école,
- 4 000 € pour la construction d'un local d'archivage à la mairie,
- 13 647 € pour les travaux d'isolation de la mairie.

Une subvention de 150 € est accordée à l'association Indre Nature.

IV - PRISE EN CHARGE DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS

Préalablement au vote du budget primitif 2022, la commune ne peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement que dans la limite des restes à réaliser de l'exercice 2021.

Toutefois, afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1^{er} trimestre 2022, et de pouvoir faire face à des dépenses d'investissements imprévues et urgentes, le Conseil municipal autorise en vertu de l'article 11612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits aux budgets 2021.

Ces crédits seront notamment utilisés de la façon suivante :

	Budget principal :	
Chapitre 20	jusqu'à 25 000 €	et Chapitre 21 jusqu'à 50 000 €
	Budget assainissement :	
Chapitre 20	jusqu'à 20 000 €	et Chapitre 21 jusqu'à 50 000 €

V- OPERATION BONS CADEAUX

Dans le cadre de la crise sanitaire actuelle, la cérémonie des vœux et la galette des aînés organisées chaque année sont à nouveau annulées en 2022. Aussi, la commission communication propose de renouveler la distribution aux plus de 75 ans de la commune des bons cadeaux de 15 € à valoir chez les commerçants de Sainte-Sévère sur Indre qui accepteront de signer une convention avec la commune.

Le Conseil municipal approuve et valide cette idée.

Les résidents de l'EHPAD le Castel se verront remettre chacun un coffret cadeau.

VI-QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

1- « L'Indre à vélo » traverse notre territoire

Depuis début décembre des nouveaux jalonnements verts et blancs sont présents le long des routes de la commune. Cette signalétique est destinée aux cyclotouristes qui empruntent la véloroute identifiée sur le territoire : « l'Indre à vélo » V49.

Cette véloroute est raccordée à « La Loire à Vélo » mais également au « Tour de Creuse à Vélo ». Cet itinéraire traverse le département de l'Indre de Chatillon sur Indre à Pérassay en

passant entre autres par Châteauroux, Mers sur Indre, Nohant-Vic, La Châtre et Ste Sévère, St Priest la Marche, reliant ainsi de nombreux sites afin de développer et promouvoir la mobilité quotidienne et la pratique touristique du vélo. Elle utilise exclusivement des voies partagées c'est-à-dire des petites routes à faible trafic.

2- Compte rendu de la commission communication/cadre de vie

Il s'agissait de lister les actions d'embellissement, d'amélioration de notre commune qui pourraient être faites rapidement et être visibles, afin de commencer à sensibiliser les administrés aux exigences de Petites Cités de Caractère.

Relevé des actions envisagées :

- installation d'une boîte à livres
- changement des plaques des noms de rues
- apposition de petits panneaux sur les différents monuments avec historique et logo Petites Cités de Caractère
- Garages à vélos sur la place du marché, sur le champ de foire, sur le parking devant salle Tatischeff dans le cadre de l'Indre à vélo
- sur le champ de foire : claustras devant les poubelles, table et banc devant le terrain de boules, aménagement autour de la bascule
- remplacer les fanions sur la place du marché et autour de la halle pour garder un caractère festif
- au printemps : envisager de mettre des gros pots de fleurs de couleur bordeaux aux entrées de ville et le long du mur du cimetière
- revoir les panneaux d'entrée de ville et la signalétique à l'intérieur du village quand nous aurons l'homologation Petites Cités de Caractère.

3- Déclaration d'intention d'aliéner

Monsieur le Maire indique que la commune a renoncé à son droit de préemption pour les parcelles suivantes :

AB 114, AB 647 et AB 649 avenue d'Auvergne

4- Distribution des Tambours de Ville

Ils seront distribués par les membres du Conseil municipal du 23 décembre au 1^{er} janvier.

Monsieur le Maire clôt cette séance en informant le Conseil municipal que la commune a obtenu ce jour l'homologation Petites Cités de Caractère. Il félicite et remercie l'ensemble des membres de la commission communication pour leur travail.

AGENDA :

22/12/2021 : Marché de Noël

07/01/2022 : Cérémonie des vœux

Du 20/01/2022 au 19/02/2022 : Recensement de la population

21/01/2022-20H : Conseil municipal

25/02/2022-20H : Conseil municipal

25/03/2022-20H : Conseil municipal

29/04/2022-20H : Conseil municipal

20/05/2022-20H : Conseil municipal

24/06/2022-20H : Conseil municipal

22/08/2022 : Départ d'une étape du Tour de l'Avenir

Fin de séance : 23h15

**Le Maire,
Francois DAUGERON**

